

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18472 - 72ÈME ANNÉE

Après le passage du projet de loi égalité réelle au CESE

L'analyse du PCR partagée dans l'outre-mer



Le 12 juillet dernier, le Conseil économique social et environnemental a donné son avis sur le projet de loi sur l'égalité réelle. Force est de constater une convergence dans l'analyse du groupe de l'outre-mer du CESE avec celle du Parti communiste réunionnais. Changement climatique, mondialisation, démographie et révolution numérique sont autant de phénomènes mondiaux qui doivent être pris en compte, indique en effet le groupe des conseillers de l'outre-mer.

Depuis de nombreuses années, le Parti communiste réunionnais fonde son analyse sur quatre phénomènes mondiaux qui auront un impact à La Réunion : changement climatique, mondialisation, démographie et révolution numérique. Cette analyse est notamment développée dans la dernière brochure publiée par le PCR : « 70 ans après la loi du 19 mars 1946, un nouveau rassemblement pour une nouvelle politique, mettre fin au néocolonialisme ».

Changements inéluctables

Elle rappelle qu'au cours des prochaines décennies, l'environnement de La Réunion sera en effet bouleversé. Pendant qu'elle verra sa population augmenter jusqu'à un million de personnes, Madagascar en comptera 45 millions dans 25 ans, le Mozambique approchera de 60 millions et la Tanzanie dépassera 100 millions d'habitants.

Cette hausse de la population interviendra dans une situation économique bouleversée par l'émergence de grands ensembles. Dans notre région, les pays d'Afrique orientale et australe se rapprochent pour réaliser l'union économique de plus de 600 millions d'habitants. Ce groupe aura signé avec l'Union européenne un accord de libre-échange qui concerne La Réunion. Au cours des prochaines décennies, l'Inde deviendra une super-puissance économique et politique, elle n'est située qu'à quelques heures de La Réunion.

La révolution numérique va continuer. La COI a déjà annoncé le déploiement d'un nouveau câble transocéanique qui reliera La Réunion et ses voisins au reste du monde, tandis que les moyens de communication continuent de se moderniser.

Toute cette évolution aura lieu dans le contexte des changements climatiques. Pour La Réunion, cela signifie en particulier une hausse du niveau de la mer qui condamne par avance tout nouvel investissement sur le littoral.

Changement climatique, mondialisation, démographie et révolution numérique

C'est précisément cette analyse qui

est partagée par le groupe des outre-mer du Conseil économique social et environnemental. Lors de la présentation de l'avis du CESE sur le projet de loi de programmation sur l'égalité réelle le 12 juillet dernier, les conseillers des collectivités d'outre-mer ont en effet affirmé ceci :

« Alors que le projet appelle à se projeter vers 2040, le Groupe de l'Outre-mer regrette que cette démarche prospective n'ait pas été intégrée dans l'étude d'impact. De fait, au-delà des très fortes disparités entre collectivités ultramarines, les phénomènes mondiaux en cours devront être pris en compte :

Premièrement, le changement climatique ; [élévation du niveau de la mer, érosion des plages, disparition des coraux et des récifs, fragilisation des zones littorales, de la ressource en eau, augmentation des cyclones, etc.]

Deuxièmement, la mondialisation nourrie par la révolution numérique ; [Croissance des flux commerciaux mondiaux, impact des accords commerciaux bilatéraux ou multilatéraux (accords de partena-

riat économique (APE) et accords de libre-échange UE/ grands partenaires)]

Troisièmement, les trajectoires démographiques à l'horizon du projet de loi ; [véritable explosion démographique attendue à Mayotte et en Guyane, transition à la Réunion qui attendra le million d'habitants, vieillissement progressif à la Martinique et de la Guadeloupe.] »

Cette convergence de vue souligne donc que les préoccupations mises en avant par le PCR ne sont pas un point de vue isolé, cela concerne tout l'outre-mer. Cela pourrait donc constituer une base d'un rassemblement qui dépasse La Réunion. Car face à des problèmes communs, il ressort une analyse commune.

« Alors que le projet appelle à se projeter vers 2040, le Groupe de l'Outre-mer regrette que cette démarche prospective n'ait pas été intégrée dans l'étude d'impact. De fait, au-delà des très fortes disparités entre collectivités ultramarines, les phénomènes mondiaux en cours devront être pris en compte :

Premièrement, le changement climatique ; [élévation du niveau de la mer, érosion des plages, disparition des coraux et des récifs, fragilisation des zones littorales, de la ressource en eau, augmentation des cyclones, etc.]

Deuxièmement, la mondialisation nourrie par la révolution numérique ; [Croissance des flux commerciaux mondiaux, impact des accords commerciaux bilatéraux ou multilatéraux (accords de partenariat économique (APE) et accords de libre-échange UE/ grands partenaires)]

Troisièmement, les trajectoires démographiques à l'horizon du projet de loi ; [véritable explosion démographique attendue à Mayotte et en Guyane, transition à la Réunion qui attendra le million d'habitants, vieillissement progressif à la Martinique et de la Guadeloupe.] »

Extrait de l'intervention du groupe des outre-mer du Conseil économique social et environnemental le 12 juillet

Édito

Qui veut de la loi sur l'égalité réelle ?

Le calendrier du projet de loi sur l'égalité réelle outre-mer s'est maintenant précisé. Le texte sera présenté le 3 août au Conseil des ministres, a annoncé le 20 juillet le PCR en conférence de presse. Face à cette accélération des événements, le Parti communiste réunionnais renouvelle son appel à un grand débat pour que la population puisse être informée de ce qui l'attend et fasse remonter ses propositions. En effet, le texte qui se prépare aura une portée aussi grande que la loi de départementalisation, votée en 1946 et qui détermine toujours le cadre actuel. Car le gouvernement veut faire voter une loi qui fixe pour 20 ans l'avenir de La Réunion. En attendant la présentation en Conseil des ministres, le texte a été adressé à plusieurs institutions qui ont donné leur avis. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le projet du gouvernement peine à convaincre.

En effet, c'est tout d'abord le Conseil économique social et environnemental qui a fait part de ses réserves sur le titre 1 du texte et l'étude d'impact qui était jointe. Il prône une plus grande concertation des populations concernées. L'idée est que chaque territoire arrive à définir un projet concrétisant une communauté de destin. C'est ensuite ce projet qui est la base de la discussion avec le gouvernement pour établir un contrat de convergence en vue d'arriver à l'égalité réelle.

Le Conseil économique social et environnemental régional s'est également prononcé. Il a fait part de sa déception et de son scepticisme à la lecture de l'ensemble du projet de loi.

Ensuite, c'est une commission du Conseil régional de La Réunion qui a émis un avis défavorable. L'élément important est que parmi les membres de cette commission, aucun n'a voté contre cet avis défavorable. Pourtant, des élus du Parti socialiste et du Parti de Huguette Bello figurent dans cette instance. Autrement dit, même ceux qui soutiennent le gouvernement ne soutiennent pas le projet de loi fondamental pour l'outre-mer que présente ce même gouvernement.

À deux semaines de la présentation du projet de loi de programmation sur l'égalité réelle outre-mer, c'est à se demander qui veut de ce texte ? À part le gouvernement, les partisans de ce projet sont inconnus ou alors ont décidé d'être le plus discret possible. Face à cette situation, le gouvernement va-t-il revoir ses méthodes et ses propositions ou persister ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Billet philosophique**Et si on passait au «agir ensemble» ... ?**

Un événement symbolique et porteur d'espérance pour le peuple réunionnais s'est déroulé ce dimanche 17 juillet sur le parvis des Droits de l'Homme à Saint-Denis. À l'appel du Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion (GDIR) et de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées pour rendre hommage aux victimes de l'attentat commis trois jours plus tôt à Nice en France. Des messages forts ont été exprimés à cette occasion pour faire avancer la sagesse, l'amour, la justice et la paix à La Réunion et dans le monde. Ils nous conduisent à réfléchir sur leur mise en œuvre réelle...



Ce dimanche 17 juillet à Saint-Denis, la cérémonie de recueillement en hommage à la mémoire des victimes de l'attentat de Nice.

Au cours de cette cérémonie, des représentants du GDIR, de la LDH et des personnalités du monde institutionnel, politique, associatif... ont pris la parole dans des allocutions et des prières pour exprimer la solidarité de notre peuple avec les proches de ces victimes et pour « opposer l'unité de notre commune et laïque citoyenneté à la barbarie ». Après une minute de silence, la rencontre s'est terminée par une « prière réunionnaise pour la Paix », avec un recueillement « pour toutes les victimes des conflits et des guerres dans le monde ».

Cette prière a rappelé que « nous ne formons qu'une seule famille humaine » et que nous devons nous libérer de « toute pensée fratricide » afin que nous soyons tous « des artisans de paix ». En conclusion, elle a souhaité que « les chefs d'État, les diplomates et les militaires » soient animés de « l'esprit de paix » et « qu'en étant au service de leurs peuples, ils assurent en même temps le bien commun de toutes les

nations ».

Entre les paroles et les actes

Comme on le constate tous les jours, il y a un combat très important à mener pour mettre en œuvre ces vœux de haut niveau, notamment parce qu'au-delà de l'hypocrisie, il y a d'énormes contradictions entre les paroles et les actes de certains responsables politiques. On peut citer par exemple celles ou ceux qui prônent soi-disant l'union pour le bien commun mais qui veulent avant tout éliminer les communistes et diviser les Réunionnais pour maintenir en place le système injuste qui domine notre pays et le monde.

Ces irresponsables — sectaires et opposés à tout dialogue pour l'entente réunionnaise sur un projet global commun — sont dans la continuité de celles et ceux qui ont

soutenu par exemple dans les années 50-70 les assassinats, expulsions, poursuites judiciaires abusives et autres violences criminelles contre les combattants réunionnais de la liberté. Et que font ces hypocrites pour combattre la barbarie de la dictature du capital mondialisé, qui tue par la famine un enfant toutes les 7 secondes ?

« Un moyen d'émancipation d'un peuple »

Face à ces comportements, ce lundi, en face de la cathédrale dionysienne, P. Isaïe, membre du GDIR, a tenu une conférence très intéressante sur le parcours pénible et héroïque des chrétiens d'Arménie, victimes notamment pour 1,5 million d'entre eux d'un génocide pendant la 1ère guerre mondiale. Et il a souligné en particulier que « l'Église est un moyen d'émancipation d'un peuple, dont le patrimoine historique fait partie de sa vie ».

Sur cette base, on peut se poser la question : pourquoi les politiciens de La Réunion au service de leurs intérêts personnels ont-ils détruit en 2010 le grand projet de Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise ? D'où l'importance de ces réflexions exprimées récemment dans la presse par un prêtre réunionnais, le Père Nelson Courtois, co-fondateur du mouvement Témoignage Chrétien de La Réunion : « On parle beaucoup du "vivre ensemble" et, semble-t-il, La Réunion en serait un modèle. Si on passait au "agir ensemble". C'est peut-être ce que voulaient "les prêtres communistes"... ».

Roger Orlu

La Réunion

Le petit garçon qui voulait attraper le vent (4)

À cheval sur le jouet, il se sentit si haut dans le ciel qu'il se cramponna très fort à l'armature. La peur de chuter se mua bientôt en une gigantesque sensation de glisse. Et, se sentant léger, d'une légèreté qui le faisait rire, il regarda la case s'éloigner sous lui. Et le vent qui le poussait toujours plus haut, plus loin, à la façon des accents aigus du mot « éloigné », semblait s'amuser de lui, le promener. Firmin découvrit devant lui la mer, vaste éventail bleu, pleine et tranquille. Il suffisait de se pencher un tant soit peu sur la gauche du cerf-volant pour obliquer sur la gauche, et sur la droite pour infléchir sa direction sur la droite, alors Firmin lança bien haut :

« Vent, tornade, ou blizzard,
Dis-moi, dis-moi, où
Est mon père,
Toi qui voit tout ?

-À quoi, à quoi ressemble ton père ?,
lui répondaient les souffles tout autour.

-Il a le front pensif de l'Africain,
La sagesse de l'Indien,
La poésie du Malgache,
Du panache,
Le sourire du Chinois,



De l'allant, de la foi,
L'œil brillant du Français :
Tout ça mélangé,
Et puis, et puis, il a un grain de beauté
Sur la joue
Qui danse quand il rit.
Son visage est un paysage fou.
Mon père est ainsi. »

Pour seule réponse, le vent souffla plus fort, si fort qu'il entraîna le garçon plus loin au-dessus des flots, là où l'horizon tremble. Et Firmin che-

vauchait plus qu'un cerf-volant, il chevauchait une idée - un espoir fou.

(Suite avec le chapitre II au numéro de mardi).

Jean-Baptiste Kiya

À Anne-Gaëlle,
Il y a certains chemins qui ne sont pas sans épreuves.

Di sak na pou di

Madiba ne s'en plaindra pas



Le 18 juillet, jour de naissance de Nelson Mandela a été proclamé en novembre 2009, par l'Organisation des Nations Unies (ONU), « journée internationale Nelson Mandela », en l'honneur du combat de cet homme d'exception pour la paix et la liberté. Cette journée a été commémorée, chez nous, en toute simplicité. Il est vrai qu'il n'y a pas d'élections en vue. Les événements tragiques survenus à Nice le 14 juillet y sont aussi sans doute pour quelque chose. Et ce n'est certainement pas Madiba, où il qu'il soit, avec la modestie qui le caractérisait qui s'en plaindra.

Souvenons-nous comment sa disparition le 5 décembre 2013, à l'ap-

proche des municipales, avait donné lieu à des agitations, à l'étalage de toutes les hypocrisies et impostures imaginables. Tous se réclamaient de Nelson Mandela et de son message et lui découvraient par magie toutes les vertus.

Ce 18 juillet, nous en avons été épargnées. Dieu merci ! Car, il est attristant et rageant de constater que certains placent des éloges comme ils placent de l'argent, pour qu'ils leur soient rendus avec les intérêts.

Paul Dennemont

Oté

Lo réspé, konm méyèr siman pou l'amityé

Moin na in kamarad i di amoin souvan défoi na poin arien lé valab konm in volaye la kour pou fé in bon kari. Li ardi ankor : lo tin la kour na poin méyèr ké sa ! Konm li di an aoir son salad épi son légime dann son zardin ala in n'afèr li èm. Konmsa li konpran la vi.

Mèm li lé mon kamarad moin té pankor alé son kaz é in zour lo l'okazyon la prezanté. L'èr-la moin la tonm de o pars moin té i suiv son kozman épi moin té i fé lo tablo son kaz avèk son kour. Son kour té pa ditou konm moin té i pans. Poitan l'avé la plas pou fé dé shoz dédan. Pètète pa tout lo komodité ké li téi rakont mé kant mèm l'avé do koi pou fèr.

Li la konm vi moin té in pé soz kan moin la vi son kour ranpli avèk zèrb, prop, bien razé konmsi lo pèlouz i sort koifèr. L'até zoli, mi pé dir azot, mé té pa sak mi pansé... L'èr-la li la près éskiz ali èk moin é li la di, li na pi lo tan bien okip son kour. Bien okipé ? Pètète li té i pans sak li té i di amoin souvan dé foi... Poitan shakinn i okip son shé soi konm li gingn é kan ou i sava shé d'moun ou i sava an réspé. Sirtou la kaz in bon dalon, la kaz in bon kamarad.

Lo réspé, sanm pou moin, sé lo méyèr siman pou in bon l'amitié.

Nb Oté justin i fé pa la politik don zordi ? Zordi non pars zot i koné kan i ékri, out pansé i suiv lo mouvman out doi dsi lo klavyé. Out doi li mèm i suiv lo mouvman out pansé kan li l'aprè navigé-dérivé. Sa i dépann l'èr, lo moman, lo rèv ou l'aprè fé mèm révéyé, la prèv ou nyabou suiv out shomin la libèrté...

Justin

« Oplis ou lé anlèr, oplis ou i amontr out déyèr » - In kozman po la rout

Kozman-la, moin lé pa sir sa in kozman rényoné ! Mi pans kant mèm li lé valab partou ousa ou i lé, dann n'inport ékèl sosyété ou i viv. Lé normal in moun i vé ète pli o ké li lé. Pli o ? Pli inportan dann zyé lé z'ot épi dann son prop zyé. In pé i pans i sifi ou lé pli rish, ou na lo pli gran kaz, lo pli zoli l'oto, out z'anfan i réisi bien dan la vi, pètète out fiy sé in rène dé boté. Mé oplis ou i ariv grinp l'éskalyé la sosyété, oplis demoun i rogard aou, oplis demoun i oi out tourné-viré. L'Onm-konm lo fanm-la pa parfé : li na son défo é sa lé bien normal... In pé i pans sa sé lo rézilta lo péshé orijinèl ! N'oré d'zafèr pou dir la dsi oui ! Donk oplis ou lé anlèr, oplis ou i amontr out défo. Mé pou kosa i anparl lo détyèr ? Mi koné pa bien ozis. Pètète lo déyèr dann lo sans son rol dann nout fizyoloji. Sé kant mèm li k'i évakyé lo déshé nout l'izine intèryèr... Alé ! Mi éstop tèr-la. Ni artrouv pli d'van.